



Adresse : 51 rue Henri Becquerel bâtiment B
prolongée - Z.I de Jarry
97 122 BAIE MAHAULT

Téléphone : 05 . 90 . 26 . 82 . 03

Mail : contact@arcelormittal.com

Site internet : www.arcelormittal-construction-caraibes.com

ArcelorMittal Construction Caraïbes est une entreprise renommée dans l'industrie sidérurgique (elle fait partie du réseau d'Arcelor Construction France), elle propose des solutions architecturales et techniques pour les façades, les toitures et les plafonds.

ArcelorMittal Construction Caraïbes développe ses activités dans une perspective de **développement durable** et d'**éco-responsabilité** essentiellement pour le secteur industriel.

ArcelorMittal Construction Caraïbes met en valeur l'acier dans ses réalisations, l'un des points forts de l'acier est qu'il peut être **recyclé à l'infini**. L'entreprise utilise des procédés de fabrication, qui sont certifiés à la norme **ISO 14 001**. Ces procédés ont une forte vertu écologique. Cette certification est basée sur le principe de l'amélioration continue des performances de **respect environnemental** et qui s'intègre dans le cadre du **développement durable**.

L'entreprise **ArcelorMittal Construction Caraïbes** s'inscrit dans une démarche d'**économie circulaire** puisqu'elle recycle une partie de ses déchets métaux grâce à l'entreprise AER et l'autre partie est envoyée en hexagone afin que leurs usines puissent réaliser une « refonte » de ses déchets métaux. C'est-à-dire qu'on réduit le métal qui est à l'état solide en un état liquide pour lui donner une nouvelle forme. Cela permet à **ArcelorMittal Construction Caraïbes** de réutiliser ses nouveaux métaux et d'avoir une **démarche écologique**.

De plus, **ArcelorMittal Construction Caraïbes** met une priorité à utiliser des **matières premières recyclées** tels que du papier recyclé, des bouteilles plastique recyclé etc, et ceci s'inscrit dans une **démarche respectueuse de l'environnement**.

ArcelorMittal Construction Caraïbes est une entreprise qui s'inscrit dans les **Objectifs de Développement Durable** (ODD).

Les Objectifs de Développement Durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un **avenir meilleur** et **plus durable** pour tous.

Les **ODD** ont été adoptés en septembre 2015 par l'**ONU**. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels l'humanité est confrontée, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à **2030** (l'Agenda 2030 : Objectifs du Développement Durable déclinés en France).



Objectif n°12 : "**Consommation et Production Durables**" : visent à "*faire plus et mieux avec moins*", accroissant les gains socio-économiques nets tirés des activités économiques en **réduisant l'utilisation des ressources**, la dégradation et la pollution tout au long du cycle de vie.